

## La formation des Professeurs (suite)

### 2. Comment réorganiser la préparation des professeurs de mathématiques de l'Enseignement secondaire de jeunes filles ?

La préparation aux divers Baccalauréats est officiellement instituée dans les établissements secondaires de jeunes filles. Il importe maintenant de réorganiser la préparation des professeurs de mathématiques de l'Enseignement secondaire des jeunes filles, de façon à ce que les futurs professeurs soient normalement préparés à leur nouvelle tâche. Quelques mesures de détail ont été prises dans ce sens : addition de questions nouvelles aux programmes de l'Agrégation, introduction de quelques questions de mathématiques spéciales au programme du concours d'entrée à Sèvres, admission des jeunes filles dans les classes de mathématiques spéciales, etc.

Toutes ces mesures sont insuffisantes et surtout peu coordonnées. Il faudrait une réorganisation complète du concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, de la 2<sup>e</sup> partie du Certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences, et de l'Agrégation de mathématiques, les nouveaux programmes de ces examens ou concours formant un tout cohérent ; il est loin d'en être ainsi dans l'état actuel des choses.

Nous serions reconnaissantes à tous les professeurs des établissements secondaires de jeunes filles, et aussi de garçons, s'ils voulaient bien nous donner leurs avis sur les questions suivantes :

I. Etes-vous d'avis de maintenir deux agrégations de mathématiques distinctes pour les professeurs de lycées de garçons et de jeunes filles ?

II. Dans le cas d'assimilation des deux agrégations, êtes-vous d'avis — ce qui paraît normal :

1. d'identifier aussi les programmes des concours d'entrées aux deux Ecoles Normales Supérieures de garçons et de filles ;

2. d'identifier les études faites dans les deux écoles ? Ceci entraînerait la suppression de la préparation au Certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences qui devrait être remplacée par la préparation aux licences ès sciences. D'où spécialisation des élèves dès leur entrée à l'Ecole Normale.

III. Dans l'hypothèse du maintien de l'Agrégation de mathématiques des jeunes filles :

1. Sur quelles parties du programme des garçons devraient porter les réductions et modifications ?

2. Quel examen maintenir avant l'Agrégation ? Licence de mathématiques ou Certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences, en le modifiant pour en augmenter le programme de mathématiques.

3. Quelles modifications apporter aux programmes du concours d'entrée à Sèvres, dans le même sens, c'est-à-dire en augmentant le programme des mathématiques.

Les programmes des concours d'entrée et du Certificat sont conçus de telle manière, que les élèves arrivent en 3<sup>e</sup> année à Sèvres, dans l'incapacité de préparer convenablement en un an le programme d'Agrégation.

4<sup>o</sup> Les jeunes filles pourvues d'une licence homogène de mathématiques ne devraient-elles pas avoir le droit de se présenter à l'Agrégation de mathématiques des jeunes filles ? A défaut du Certificat, on exige actuellement la licence dite d'« enseignement » ; cette licence comporte comme certificat exigé le P. C. N. S. (Certificat supérieur des Sciences Physiques, Chimiques et Naturelles) ; la préparation à ce Certificat demande un an de travail, et ne comporte pas une seule épreuve de mathématiques.

S. DETCHEBARNE,

*Professeur au Lycée Molière.*

Prière d'adresser les réponses à ce questionnaire, et toutes remarques ou suggestions relatives au même sujet à Mlle DETCHEBARNE, 13, rue Guy de la Brosse, Paris, 5<sup>e</sup>, avant le 12 avril 1925.

---